



DISTANCES à partir de l'objectif des différents points du sol situés sur une même parallèle au bord inférieur de l'image, le sol étant supposé horizontal.

HORIZON

45,700
22,250
15,000
12,000
9,000
7,500
6,750
6,000
5,250
4,500
4,000
3,750
3,600
3,450
3,300
3,150
3,000
2,850

REDUCTIONS des différents plans de front correspondant trait pour trait à la graduation ci-dessus des distances.

HORIZON

300
150
100
80
60
50
45
40
35
30
27
25
24
23
22
21
20
19

PIERRE
PIAZZA

LA SCIENCE À LA POURSUITE DU CRIME

RICHARD
MARLET

D'ALPHONSE BERTILLON AUX EXPERTS D'AUJOURD'HUI



Éditions
de La Martinière

**PIERRE
PIAZZA**

**RICHARD
MARLET**

**LA
SCIENCE
À LA
POURSUITE
DU CRIME**

**D'ALPHONSE BERTILLON
AUX
EXPERTS
D'AUJOURD'HUI**

1

FAIRE PARLER LE CORPS DES MALFAITEURS **6**

Anthropométrie judiciaire, empreintes digitales et palmaires **8**

- Mensurés! **10**
- La main comme mode
de preuve identitaire **19**

Stigmates et signalement descriptif **28**

- Marques révélatrices **30**
- Le visage décomposé **42**

La photographie signalétique **48**

- L'atelier photographique **50**
- Le face/profil **55**

DE LA TOISE AUX ALGORITHMES **62**

L'identification : une préoccupation essentielle **64**

L'identité au bout des doigts **66**

Quand l'image s'invite dans l'enquête **76**

La cellule ouvre de nouvelles pistes **80**

2

SCÈNE DE CRIME : DE LA TRACE VERS L'ASSASSIN **88**

Figurer et documenter la scène de crime **90**

- La photographie métrique pour
voir différemment **92**
- Cartographie des corps et plans **104**

Traces digitales et palmaires **116**

- Se pencher sur le peu visible
et l'invisible **118**
- Incriminer **122**

Autres traces et indices **128**

- Trahis par le sol **130**
- « L'observation des riens » **140**

LA VÉRITÉ SE CACHE DANS LES DÉTAILS **146**

La méthode avant toute chose **148**

Les experts entrent en scène **152**

Vestige d'une présence ou d'une action **160**

De quelques traces **162**

3

L'ÉLARGISSEMENT DU CHAMP D'INVESTIGATION 174

Cadavres et effractions	176
- À la Morgue	178
- Sur la piste des cambrioleurs	186

Menées anarchistes	202
- Attentats parisiens	204
- La bande à Bonnot	214

Risques dans l'espace public	228
- Moyens de transport	230
- Habitat et activités industrielles	235

LA POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE SUR TOUS LES FRONTS 240

Mémoire d'outils	242
-------------------------	------------

La mort au cœur de l'enquête criminelle	246
--	------------

Attentats par explosifs	252
--------------------------------	------------

Victimes de catastrophes	254
---------------------------------	------------

4

UNE PANOPLIE POLICIÈRE INÉDITE 258

Valoriser et professionnaliser	260
- Une manifestation du « génie » français ?	262
- Des policiers instruits	268

Contrôler et surveiller	274
- L'extension du fichage	276
- Instruments portatifs de surveillance	283

Expertiser	290
- Quand l'imperceptible peut conduire à la vérité : l'agrandissement photographique pour détecter les faux et les fraudes	292
- Des laboratoires pour dévoiler le microscopique	302

VOIR AUTREMENT : LE TRAVAIL DES LABORATOIRES 312

Écritures manuscrites et faux documents	314
--	------------

Secrets d'un coup de feu	322
---------------------------------	------------

De l'infiniment petit : au cœur de la matière	330
--	------------

INTRODUCTION

Issu d'une famille au sein de laquelle plusieurs membres contribuent au développement du savoir scientifique dans des domaines variés (anthropologie, médecine, statistique, démographie, etc.), Alphonse Bertillon (1853-1914), chef du service de l'identité judiciaire à la préfecture de police de Paris, joue, à partir de la fin du XIX^e siècle, un rôle capital dans l'avènement d'une police qui, dans le monde entier, va investir significativement la science et la technique afin de se donner les moyens d'accéder à la vérité. La preuve matérielle qui ne ment pas et ne peut faire de faux témoignage est perçue, dans cette période baignée de positivisme, comme la solution pour mettre fin à la religion des aveux. Nombre de ses contemporains louent l'inventivité de Bertillon, son esprit réfléchi et curieux, la précision implacable de ses expertises qui, d'abord en matière d'identification des individus, puis de traitement de la scène de crime et d'exploitation des traces, permettent souvent aux forces de l'ordre d'interpréter des indices dont peut se servir opportunément la justice pour poursuivre et punir les coupables.

Grâce à ses nombreuses initiatives dans la lutte contre la délinquance, la renommée de Bertillon est bientôt consacrée par la fiction policière. Cité à plusieurs reprises dans l'œuvre de sir Arthur Conan Doyle, il rivalise sous la plume de l'écrivain avec Sherlock Holmes, le prince des détectives, qui n'hésite pas, par exemple, à s'approprier la paternité de l'album des déformations des mains des ouvriers qu'avait présenté Bertillon à l'Exposition universelle de 1889. Conan Doyle ne tarit pas d'éloges à son égard, vantant sa clairvoyance et son ingéniosité. Dans *Le Chien des Baskerville*, publié en 1902 sous forme de feuilleton à la une du journal *Le Temps*, il développe même l'idée selon laquelle les qualités de l'expert français lui apparaissent supérieures à celles de son héros :

- « [Sherlock Holmes] Je présume, monsieur, dit-il, que ce n'est pas seulement pour examiner mon crâne que vous m'avez fait l'honneur de venir me voir hier et de revenir aujourd'hui ?
- [Docteur Mortimer] Non, monsieur, non... Bien que je me réjouisse de cet examen. Je suis venu, monsieur Holmes, parce que je reconnais que je ne suis pas un homme pratique et ensuite parce que les circonstances m'ont placé en face d'un problème aussi

grave que mystérieux. Je vous considère comme le second parmi les plus habiles experts de l'Europe...

- Vraiment ! Puis-je vous demander le nom de celui que vous mettez en première ligne ? fit Holmes avec un peu d'amertume.
- L'œuvre de Bertillon doit fort impressionner l'esprit de tout homme amoureux de précision scientifique. »

Une invention due au père de l'anthropométrie judiciaire qu'est Bertillon, le « dynamomètre d'effraction », joue aussi un rôle important dans la première apparition de Fantômas, l'antihéros de Marcel Allain et Pierre Souvestre. En 1911, Bertillon devient même un personnage du *Mort qui tue*, troisième *opus* des aventures du « génie du crime ». Deux ans plus tard, c'est Chéri-Bibi, le forçat évadé de Gaston Leroux, qui le cite encore dans *Chéri-Bibi* et *Cécily*. Le travail et les réalisations de Bertillon sont également salués après sa mort par Edmond Locard, fondateur du premier laboratoire de police scientifique – le 24 janvier 1910, sous les combles du palais de justice de Lyon. Dans un article publié le 15 janvier 1921 par le magazine encyclopédique illustré *Je sais tout*, Locard précise que « ce spécialiste du portrait parlé et des mensurations qui n'était au début qu'un anthropologiste [...] devint le premier en date (et aussi pour longtemps le premier tout court) des experts policiers ».

Mais Bertillon et le nouveau type de police dont il ne cesse de promouvoir l'essor suscitent beaucoup de critiques. On raille ses calculs tarabiscotés et ses erreurs aux conséquences graves qu'il n'accepte jamais de reconnaître. En 1900, dans ses *Chansons de la roulotte*, Jacques Ferny, célèbre goguettier de Montmartre, décrit ainsi ironiquement le cas d'un pauvre bougre qui, ayant crié dans une rue « Vive Loubet ! » au passage du président de la République, est ensuite identifié par la police : « Bertillon dit : "Mon système va fixer votre opinion. Soit cet inconnu pour thème, j'multiplie par un million, la distance de Paris à Lyon ; j'en r'tranch la date de mon baptême ; et j'divise par Turlututu au cube de Chapeau-Pointu..." » On s'alarme aussi tout particulièrement des risques inhérents à un « bertillonnage » par lequel les autorités peuvent enregistrer et exploiter une quantité gigantesque d'informations sur les personnes à des fins de contrôle social.

Bertillon ne laisse donc pas indifférent. Il peut être autant qualifié de génial créateur que de dangereux usurpateur. Faisant naître de nombreuses polémiques et inquiétudes, ses savoirs, méthodes et instruments contribuent néanmoins à transformer durablement les pratiques et l'image de la police. Cet ouvrage très richement illustré et documenté s'intéresse à ce phénomène en croisant deux regards complémentaires, celui du chercheur en sciences sociales et celui du policier – successeur d'Alphonse Bertillon à la tête du service parisien de l'identité judiciaire entre 1995 et 2005, qui mettent en lumière des réalités historiques fondamentales dans lesquelles s'enracinent les développements récents de la police technique et scientifique.

C'est d'abord l'enjeu de l'identification des personnes qui est abordé. Avec Bertillon, les pouvoirs publics s'arment d'outils convaincants pour déterminer avec une quasi-certitude la singularité de chacun à une époque où l'accentuation de la lutte contre la récidive s'impose comme un enjeu politique majeur. Ramener l'identité à des données corporelles chiffrées constitue une innovation fondamentale. Aujourd'hui, les empreintes digitales, numérisées puis transformées par le langage informatique, permettent d'aller encore plus loin, d'une part en apportant une réponse policière efficace à la problématique de la variation d'état civil, d'autre part en facilitant la constitution de bases de données dactyloscopiques de comparaison pour l'identification des traces.

Le regard policier porté sur les traces et les indices corporels se transforme radicalement sous l'impulsion de Bertillon pour identifier plus efficacement. Le chef du service parisien de l'identité judiciaire lui-même est enrôlé rapidement sur les lieux où surviennent des crimes afin de pouvoir, grâce à ses observations et relevés, « remonter » plus aisément jusqu'aux auteurs d'homicide et démontrer qu'ils ont bien commis certains actes. La scène de crime, conçue dès lors comme l'endroit où un événement s'est déroulé et dont il ne reste que le résultat matériel – les traces –, devient avec Bertillon le terrain privilégié des investigations. C'est une nouvelle méthodologie qui se met en place pour découvrir ces vestiges d'une présence ou d'une

action, les protéger, éviter leur contamination, les exploiter en garantissant leur pertinence et leur sécurité juridique pour *in fine* parvenir à les identifier.

La logique indiciale se consolide et laisse entrevoir l'espoir d'une meilleure résolution des affaires d'homicide. Cette logique bertillonienne se diffuse bientôt dans des domaines bien plus larges en vue d'apporter des réponses méthodiques à des formes d'insécurité, comme par exemple les catastrophes. L'identité judiciaire contribue activement à l'expansion étatique de la lutte contre la délinquance, quel que soit son degré de gravité, des petits larcins au terrorisme. Sa méthode de comparaison trouve aussi à s'appliquer hors du strict champ pénal : tous les éléments collectés peuvent être répertoriés et codifiés dans des bases de données qui permettent d'élargir les possibilités d'identification et de créer, à l'occasion des enquêtes, des liens entre des faits paraissant *a priori* distincts.

Enfin, avec Bertillon, les forces de l'ordre entreprennent de se façonner un visage flatteur incarnant l'idée de modernité. Elles s'orientent dans le même temps vers des modalités implacables de contrôle et de surveillance de certaines catégories de personnes, tout en contribuant à faire émerger le mythe de l'infaillibilité grâce à la consolidation d'une nouvelle institution : le laboratoire de police technique et scientifique. Dans l'univers de la fiction policière, il n'est dorénavant plus un livre, un film, une série télévisée où des personnages tout de blanc vêtus n'apparaissent. Ces experts ont les moyens de faire parler la matière qu'ils observent autrement dans des décors aseptisés de verre et de métal. La lumière visible ne leur suffit plus, il leur faut le spectre entier. Ils pénètrent au cœur d'une cellule et dressent le portrait-robot de son propriétaire. Déjà, ils s'attaquent à d'autres types de traces, celles provenant de nos objets connectés, qui en disent long sur nos vies.

1

**FAIRE
PARLER
LE
CORPS
DES
MALFAITEURS**

Jusque dans les dernières décennies du XIX^e siècle, savoir exactement qui est qui ne relève pas de l'évidence pour des forces de l'ordre accordant trop d'importance à la preuve testimoniale, à la mémoire visuelle de ses agents ou encore aux apparences physiologiques les plus flagrantes. Au début des années 1880, Alphonse Bertillon commence à mettre en œuvre, initialement à la préfecture de police de Paris, un nouveau dispositif destiné à s'assurer incontestablement de l'identité des malfaiteurs. Reposant sur quatre piliers que sont l'anthropométrie judiciaire (rapidement complétée par les empreintes digitales et palmaires) le relevé des stigmates corporels, le portrait parlé et la photographie signalétique, ce « bertillonnage » connaît un succès grandissant en France (puis peu de temps après dans de nombreux pays étrangers) à l'heure où il devient urgent pour les pouvoirs publics d'identifier sans équivoque des délinquants récidivistes que l'on décide, par la loi du 27 mai 1885, de reléguer en Guyane et en Nouvelle-Calédonie. Obnubilé par cet enjeu, Bertillon s'intéresse à une foule de détails du corps humain afin d'en faire ressortir une identité irréfutable. Beaucoup s'en félicitent et considèrent que les autorités se sont ainsi enfin dotées d'un instrument précieux pour combattre efficacement tous les « incorrigibles » qui commettent des forfaits à répétition. Mais commence aussi à émerger un discours critique ou de dérision pointant tant les limites que les possibles abus du bertillonnage.



Alphonse Bertillon posant dans son bureau du service parisien de l'identité judiciaire (fin du XIX^e siècle).

MENSURÉS !

Empruntant un étroit escalier de pierre en spirale, les prévenus sont conduits par petits groupes, sous la surveillance de gardes municipaux, du Dépôt vers le service d'identification de la préfecture de police situé à un étage supérieur du palais de justice de Paris. Dans une pièce exigüe – le « vestiaire » –, ils doivent se déshabiller partiellement dans une vingtaine de stalles séparées par des cloisons peu épaisses et munies de porte-manteaux. Pieds nus, uniquement revêtu de sa chemise et de son pantalon, chacun est ensuite dirigé vers la salle que l'argot des voleurs désigne par l'expression « bureau des pieds ». On y réalise une dizaine de mensurations osseuses qui servent à collecter et consigner

des informations importantes à des fins de détermination de leur réelle identité.

Durant l'accomplissement du protocole anthropométrique, chaque prévenu est contraint de se soumettre à une batterie de mouvements et de postures. Ces derniers sont nécessaires afin que soient « mesurées » sa taille, la largeur de sa tête ou encore la longueur de son médus, par des opérateurs formés pour accomplir avec minutie des tâches répétitives dont le « rendement » quotidien doit être optimum. Alphonse Bertillon veille d'ailleurs au strict respect par ces opérateurs des procédures qu'il a lui-même scrupuleusement codifiées.

Il entend ainsi déjouer toutes formes de « tromperies » des sujets mesurés qui pourraient remettre en cause l'efficacité de son dispositif. Nulle approximation n'est tolérée car l'identification des délinquants par les autorités doit dorénavant être indéniable, même à plusieurs années d'intervalle.

L'emprise policière sur les corps s'accroît. Si elle permet de rendre moins approximatives les pratiques policières d'identification (le chef de la Sûreté en doute pourtant), certains la dénoncent comme une « pure iniquité » s'appliquant en marge de la loi, tandis que d'autres soulignent les risques inhérents à un « embertillonnage » généralisé de la population.



Inauguration du service d'identification, à Paris (1889). Alphonse Bertillon est aux côtés du préfet de police Henri Lozé et du sous-secrétaire d'État à l'Intérieur Léon Bourgeois.